

## **11/02/2014 - Communiqué de presse du Comité de suivi de la réforme du régime d'indemnisation chômage des Intermittents à l'Assemblée Nationale**

Le comité de suivi réuni à l'Assemblée Nationale le 11 février 2014 annonce qu'il demande publiquement à Monsieur Michel Sapin de se prononcer sur les revendications de la majorité des organisations concernées par l'intermittence du spectacle.

Dans un contexte de tension sur l'emploi, de discrimination des chômeurs et de remise en cause de la protection sociale, nous rappelons que le protocole agréé en 2003 injuste, dispendieux et contradictoire avec les pratiques d'emploi des intermittents est toujours en application. Sa signature avait engendré une mobilisation sans précédent.

Nos propositions alternatives sont justes, vertueuses et totalement adaptées aux pratiques d'emploi des intermittents. Nous proposons un principe mutualiste, redistributif et non strictement assurantiel. L'assurance chômage doit bénéficier à des gens qui en ont besoin. Pour rappel, ces propositions avaient été signées à l'unanimité par le groupe socialiste à l'Assemblée Nationale parmi lesquels figuraient François Hollande, Jean-Marc Ayrault (alors président du groupe).

Un récent rapport\* commandé par le Syndeac prouve que les propositions du comité de suivi coûtent moins cher que le système actuel.  
Notre système, plus juste et plus économique doit être mis en place.

Nous demandons que le comité de suivi soit reçu par Monsieur Sapin et Madame Filippetti pour qu'ils se prononcent sur les propositions que le président de la République et le Premier Ministre avaient soutenues lorsqu'ils étaient députés.

### Organisations du Comité de suivi :

ADDOC (Association des cinéastes Documentaristes), Coordination des Intermittents et Précaires, Fédération des Arts de la rue, Fédération CGT Spectacle, Société des Réalisateur de Films, Collectif des Maternitantes, Les Scriptes Associés (LSA) et les Monteurs Associés (LMA), SUD Culture Solidaires, SUD Spectacle, Syndicat du cirque de création, Syndicat des Musiques Actuelles, SYNAVI, SYNDEAC, TIPPI (Truquistes Infographistes de la Post-Production Image associés), UFISC, Union des Créateurs Lumière.

### Parlementaires du Comité de suivi :

Noël Mamère (député), Laurent Grandguillaume (député), André Chassaigne (député), Pierre Laurent (sénateur), André Gattolin (sénateur), Karima Delli (députée Européenne).

\* Rapport commandé par le SYNDEAC

"Quelle indemnisation chômage pour les intermittents du spectacle ?

Modélisation et évaluation d'un régime alternatif"

Olivier Pilmis (CSO) Mathieu Grégoire (CURAPP)